

## Formule 4

### Renouvellement de la convention de location

#### Avis au locataire :

Vous pouvez continuer à occuper votre unité locative. Si vous désirez renouveler votre convention de location, vous devez signer la présente formule et la remettre au locateur au plus tard le \_\_\_\_\_.  
(date)

Si le locateur a demandé ou a l'intention de demander une augmentation de loyer d'un montant supérieur à celui que prévoit la ligne directrice, vous pouvez signer la présente convention sans renoncer à votre droit de résilier votre location en donnant un préavis de deux termes. Vous pouvez exercer ce droit à compter de la date à laquelle vous êtes avisé(e) que le locateur demande une telle augmentation jusqu'à l'expiration d'un délai de 14 jours suivant la date à laquelle vous recevez une décision de la Direction de la location à usage d'habitation ou de la Commission de la location à usage d'habitation.

La présente convention de renouvellement, faite en double exemplaire, est conclue entre :

\_\_\_\_\_, le locateur,  
nom, adresse et numéro de téléphone du locateur

et

\_\_\_\_\_, le locataire.  
nom du locataire

Le locateur et le locataire s'engagent à renouveler la convention de location à l'égard de l'unité locative située à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_  
adresse

pour une durée déterminée commençant le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_ et se terminant le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_,  
(date) (date)

pour le loyer suivant :

Loyer de base : \_\_\_\_\_ \$

Pour \_\_\_\_\_ places de stationnement : \_\_\_\_\_ \$

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_ \$

**Loyer payable** \_\_\_\_\_ \$

Moins la remise de loyer \* \_\_\_\_\_ \$

**Montant actuel payable par le locataire :** \_\_\_\_\_ \$

**(Remplissez la présente section si l'unité locative fait l'objet d'une augmentation de loyer avant la date d'expiration de la convention.)**

- Le locateur a l'intention d'augmenter le loyer le (date) \_\_\_\_\_, en respectant la ligne directrice concernant les augmentations annuelles de loyer. Le locateur doit remettre au locataire un préavis d'augmentation de loyer d'au moins trois mois.
- Le locateur a l'intention de demander une augmentation de loyer supérieure à l'augmentation maximale permise afin d'augmenter le loyer le (date) \_\_\_\_\_. Le loyer proposé sera de \_\_\_\_\_ \$. Le locateur doit remettre au locataire un préavis d'augmentation de loyer d'au moins trois mois.

**(Remplissez la présente section en cas de remise de loyer.)**

**\*Remise de loyer**

Le locateur n'est pas tenu d'offrir une remise de loyer; cependant, toute remise qui est accordée doit l'être par écrit. La réduction ou la suppression d'une remise de loyer n'est pas considérée comme une augmentation de loyer sous le régime de la *Loi sur la location à usage d'habitation*. Toutefois, une remise inconditionnelle ne peut être réduite ni supprimée que si le locataire reçoit un préavis écrit d'au moins trois mois. Si une convention de location ou une convention de remise est d'une durée déterminée, le locateur ne peut réduire ni supprimer une remise inconditionnelle au cours de la durée de la convention. Si la remise est assujettie à une condition, p. ex. payer le loyer à temps, le locateur peut la retirer sans préavis si le locataire ne remplit pas la condition.

Le locateur offre une remise de loyer de \_\_\_\_\_ \$ sous réserve des conditions suivantes :

---

**(Indiquez les détails des conditions – veuillez joindre des feuilles additionnelles au besoin.)**

- La remise est la même que celle de l'année dernière ou est augmentée de \_\_\_\_\_ \$.
- La remise est réduite de \_\_\_\_\_ \$.
- La remise est supprimée.
- Le loyer proposé fait l'objet d'une demande à la Direction de la location à usage d'habitation afin que soit approuvée une augmentation de loyer supérieure à l'augmentation maximale permise. La remise peut être réduite ou supprimée en fonction de la décision définitive rendue à l'égard de la demande du locateur. Le montant exigible ne peut en aucun cas excéder \_\_\_\_\_ \$.

**Signatures**

_____	_____	_____
Date	Nom du locateur	Signature du locateur
_____	_____	_____
Date	Nom du locataire	Signature du locataire
_____	_____	_____
Date	Nom du locataire	Signature du locataire

Note : L'unité locative peut être vendue si elle est enregistrée à titre de condominium. Si elle est vendue et si l'acheteur désire l'occuper, il peut être donné au locataire un avis lui enjoignant de quitter les lieux, sous réserve de la présente convention et du droit de continuer à vivre dans l'unité que lui confère la *Loi sur la location à usage d'habitation* ou la *Loi sur les condominiums*.